

Mise à jour n°3440

-

AxiSanté 5 et AxiAM® 1.40

-

Détail des nouveautés et corrections

Principales nouveautés pour les utilisateurs AxiSanté 5 :

Tous les modules

- **Aide utilisateur** : Pour profiter plus facilement des manuels d'utilisation intégrés à votre logiciel, une aide contextuelle est maintenant présente sur de nombreux écrans de l'application : volet médical, courrier, ordonnance, gestion des recettes...

Accessible via le bouton "Point d'interrogation"  , elle vous permet de maîtriser toutes les fonctionnalités et astuces d'AxiSanté 5.

Mise à jour du référentiel Pédiatrie

- **Mise à jour des laits dans le module Alimentation bébé** : la liste des laits a été mise à jour afin d'ajouter les nouveaux laits commercialisés et supprimer ceux qui ne le sont plus.

Pratique ! Nouveaux icônes devant le nom du lait :



Indique que le lait peut être acheté dans le commerce.



Indique que le lait peut être acheté seulement en pharmacie.

Cette liste de lait sera régulièrement mise à jour, il n'est donc pas possible d'ajouter un nouveau lait.

- **Mise à jour des diagnostics** : la liste des diagnostics présents dans la consultation et le volet médical a été mise à jour.

Cette mise à jour réinitialise les favoris. Il faudra donc recréer la liste des favoris. Lors des prochaines mises à jour du référentiel la liste des favoris sera bien mémorisée afin de ne pas la recréer.

- **Ajout du questionnaire Biologie au cabinet** : un nouveau questionnaire est présent dans la liste des questionnaires et dans la consultation. Ce questionnaire contient les éléments suivants :
 - Bandelette urinaire*
 - TDR Strepto
 - TDR Grippe
 - DiallerTest

*(à noter la question "Bandelette urinaire" a été supprimée des questionnaires "Examen Clinique systématique").

Principales nouveautés pour les utilisateurs AxiAM® 1.40

Evolution du seuil d'application de l'acte PAV

- **Pensez à actualiser vos favoris** : Suite à la diffusion des fiches réglementaires 41 v7 et 82, le seuil d'exonération du ticket modérateur a évolué. Il concerne désormais les actes ou cumul d'actes NGAP dont le coefficient est supérieur ou égal à 60 (et non plus à 50).

De ce fait, la facturation de l'acte PAV concerne désormais :

- les actes ou cumul d'actes NGAP dont le coefficient est égal ou supérieur à 60 (et non plus à 50),
- les actes ou cumul d'actes CCAM dont le tarif est égal ou supérieur à 120 euros (et non plus à 91 euros).

Un message vous en averti lors de l'utilisation d'un favori concerné par l'acte PAV.

Détail des nouveautés et corrections :

AxiSanté 5

Tous les modules

Impression

- La modification du nombre de duplicata est bien prise en compte, aucun message d'erreur n'apparaît.
- Possibilité de changer le nom d'un nouveau modèle, dans la précédente version uniquement il était impossible de modifier ce libellé.

Consultation

- **Arrêt de travail** : Le calcul du nombre de jour est maintenant correct.

Version AxiSanté 5 Dermato

- **Diagnostic** : Par erreur, les pathologies Vidal étaient masquées dans la version 3.4.2.0.

Fichier des correspondants

- L'ajout d'un nouveau correspondant ne reprend plus le nom du correspondant précédemment saisi.

Mémo / Post-it / Rappel / Alerte

- Le clignotement indiquant la présence d'un post-it, d'une alerte ou d'un rappel est effectif tout le temps. Précédemment, de manière aléatoire, ce clignotement n'apparaissait pas.

Vaccin

- Le clic sur le bouton "Nouveau" affiche à nouveau la liste des vaccins. Cette liste n'apparaissait pas lorsqu'un renouvellement d'un vaccin était effectué.

Prescription

- **Liaison avec ALK Ordo** : pour les utilisateurs ALK Ordo, cette liaison permet de créer depuis AxiSanté 5 une prescription dans ALK Ordo et de l'intégrer au dossier du patient dans AxiSanté 5.

Visualisateur

- **Onglet Documents** : l'affichage de la liste des filtres des documents à été agrandi de façon à ne plus afficher la barre de défilement.

AxiAM® 1.40

Evolutions réglementaires

- Intégration de la fiche réglementaire FR 82 : Relèvement du seuil d'exonération du ticket modérateur, qui concerne désormais les actes ou cumul d'actes NGAP dont le coefficient est supérieur ou égal à 60 (et non plus à 50).
- Intégration de la fiche réglementaire FR 41 V7 : Application du nouveau seuil d'exonération pour la facturation de l'acte PAV, qui concerne désormais
 - les actes ou cumul d'actes NGAP dont le coefficient est égal ou supérieur à 60 (et non plus à 50),
 - les actes ou cumul d'actes CCAM dont le tarif est égal ou supérieur à 120 euros (et non plus à 91 euros).

Gestion des favoris

- Suite au changement du seuil d'application de l'acte PAV, un message prévient l'utilisateur qu'il doit actualiser ses favoris, si toutefois ils contiennent cet acte.

Service Cleiris : TP3G (Tiers-payant 3ème génération)

- Correction de la fermeture brutale de l'application après télétransmission.
- Intégration correcte des retours NOEMIE d'AxiAM® dans la gestion des recettes d'AxiSanté 5.
- Corrections de fautes d'orthographe dans les messages affichés.

Diverses corrections

- Possibilité à nouveau de modifier le PMSS.
- La colonne NOEMIE dans l'onglet "Liste des factures" du Visualisateur "Feuille de soins" reste désormais affichée si le choix est coché dans les Préférences.
- A la création d'une FSE pour un bénéficiaire issu de la liste des RDV, le message : "Ce bénéficiaire ne figure pas sur la carte présente dans le lecteur" ne s'affiche plus.
- Correction de l'erreur générée lors de la création d'une FSE dégradée.
- Correction de l'erreur générée à l'annulation d'une seconde FSE pour le même patient.
- Correction de l'erreur "Access Violation sur axicomun.bpl" lorsque 2 lecteurs sont branchés en même temps.
- Correction de l'erreur générée lors de l'ouverture de la page Espace Pro. Au clic sur "Actualisez la page" : la page apparait correctement.
- Correction permettant à nouveau d'identifier plusieurs TLA sur un même poste.